

9	rv/i	-	dén	Jac	n	n	+
ъe	ΓVI	ce	aer	nac	:em	ıen	Its

5 allées Antonio Machado - 31058 TOULOUSE cedex 9

deplacements1@univ-tlse2.fr - deplacements2@univ-tlse2.fr - deplacements3@univ-tlse2.fr

deplacements.recherche@univ-tlse2.fr - deplacements.recherche1@univ-tlse2.fr

ETAT DE FRAIS DE DEPLACEMENT

Centre de coûts

Références obligatoires

décret 2006 - 781 du 03.07.2006 - arrété du 03.07.2006 Engagé par SERVICE OU UFR Ets D'ORIGINE MOTIF DU DÉPLACEMENT ITINÉRAIRE Retour le à Départ le Réservé au Service Déplacements 1. FRAIS DE TRANSPORT **VÉHICULE PERSONNEL** aller € + retour km x (joindre autorisation d'utiliser un véhicule personnel) Obligatoire : fournir un des itinéraires MAPPY **MICHELIN BON DE TRANSPORT** OUI Billet pris par l'UT2J (à joindre) Train 1e classe Train 2e classe Avion Billet non pris par l'UT2J (à rembourser au missionnaire) sur présentation du justificatif du paiement des billets AUTRES FRAIS DE TRANSPORT péages parking € (joindre les justificatifs) autres (à préciser) SOUS TOTAL (1) OU REMBOURSEMENT PLAFONNÉ € 2. INDEMNITÉS DE MISSION Déplacement en France métropolitaine, DOM-TOM et Étranger - repas payés par le missionnaire - repas n'avant entraîné aucune dépense pour le missionnaire - nuitées à la charge du missionnaire - nuitées n'ayant entraîné aucune dépense à la charge du missionnaire - indemnités journalière (uniquement pour l'étranger et outre mer) Joindre obligatoirement lers justificatifs d'hébergement : note d'hôtel... Le montant remboursé demeure forfaitaire. Les frais de nuitées non justifiés ne seront pas indemnisés SOUS TOTAL (2) OU REMBOURSEMENT PLAFONNÉ € 3. FRAIS DIVERS Inscription colloque, visa, vaccination (à préciser):..... TOTAL 1 + 2 + 3 € Date et signature du Missionnaire Signature de l'ordonnateur Toulouse le : attestant l'exactitude des renseignement ci-dessus NOM: Qualité: CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES À SIGNALER

IMPORTANT: Lors de la première demande de remboursement à l'UT2J, joindre un RIB